

AU SUJET DU STADE

Lors du conseil de Brest métropole du 29 juin dernier, deux délibérations concernant le projet de construction d'un nouveau stade de football pour le Stade Brestois à Guipavas étaient présentées au vote des élu·es et élu·es métropolitains. Ces deux délibérations marquaient en quelque sorte le top départ de ce projet. Élu·es et élu·es communistes de Brest et de sa métropole, nous avons voté contre ces deux délibérations. En quelques mots, nous nous en expliquons dans cette tribune politique. Le projet de départ a sensiblement évolué. Initialement, était envisagé un stade 100 % privé, avec une participation financière de Brest métropole se limitant à la réalisation des infrastructures et aménagements publics aux alentours de l'équipement (un parking de 350 places, une passerelle piétonne reliant la station de Tram à l'enceinte,

une gare de remisage, etc.) dont le montant restait à fixer. D'ailleurs, nous aurions insisté pour que le Stade Brestois, en tant qu'entreprise privée, soit sollicité afin de participer de façon significative aux côtés de la collectivité à leur financement. Quoi de plus normal dans la mesure où celui-ci aurait été le principal bénéficiaire de ces infrastructures ?

Mais aujourd'hui, nous l'avons dit, ce projet a évolué. Faute d'éléments financiers suffisamment précis sur le niveau d'engagement de la collectivité et sur le nouveau montage de ce projet, nous nous en tenons au principe qu'une rénovation réglementaire et frugale du Stade Francis Le Blé est à nos yeux préférable. A cette heure, nous gageons qu'elle serait moins onéreuse et permettrait l'investissement de l'argent public et donc celui du contribuable dans d'autres projets

d'intérêt général. Le contexte économique actuel très difficile ne peut que nous conforter dans notre point de vue.

Des concertations et réunions publiques autour de ce projet de nouveau stade vont maintenant débiter. Participez-y et donnez votre avis !

Le groupe des élu·es et élu·es communistes
Eric Guellec, Mathilde Maillard, Jacqueline Héré,
Jean-Michel Le Lorc'h, Sandra Le Roux, Taran Marec,
Anne-Catherine Cleuziou, Claudie Bournot-Gallou